

La géomorphologie dans l'œuvre de Blanchard au Québec. La part de l'utopie

Gilles Ritchot

Volume 30, numéro 80, 1986

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/021797ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/021797ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (imprimé)

1708-8968 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Ritchot, G. (1986). La géomorphologie dans l'œuvre de Blanchard au Québec. La part de l'utopie. *Cahiers de géographie du Québec*, 30(80), 161–173.
<https://doi.org/10.7202/021797ar>

Résumé de l'article

La figure textuelle utopienne prétend qu'un « modèle spatial » — dessin planaire selon l'esprit de la géométrie euclidienne et de la perspective artificielle de la Renaissance — fait partie intégrante et nécessaire d'une « société modèle » délestée, entre autres, de la contrainte du droit de propriété privée. La géographie régionale de Blanchard au Québec, d'ascendance vidalienne, applique à la connaissance du rapport homme-nature la notion déterministe de « genre de vie », qui fait abstraction de la propriété nominative contradictoire, réduisant l'institution de la propriété en général à l'usage des moyens anonymes de production. Cette lecture utopienne avait besoin d'un « modèle spatial », auquel Blanchard a destiné la partie géomorphologique de son oeuvre. La description des « pénéplaines » cycliques évoque les paramètres du *système du rang*, ce fameux « cadastre » largué sur l'ensemble du couloir laurentien dès le XVII^e siècle.

LA GÉOMORPHOLOGIE DANS L'ŒUVRE DE BLANCHARD AU QUÉBEC : LA PART DE L'UTOPIE

par

Gilles RITCHOT

*Centre de recherche en aménagement et développement et
Département de géographie, Université Laval, Québec*

RÉSUMÉ

La figure textuelle utopienne prétend qu'un « modèle spatial » — dessin planaire selon l'esprit de la géométrie euclidienne et de la perspective artificielle de la Renaissance — fait partie intégrante et nécessaire d'une « société modèle » délestée, entre autres, de la contrainte du droit de propriété privée. La géographie régionale de Blanchard au Québec, d'ascendance vidalienne, applique à la connaissance du rapport homme-nature la notion déterministe de « genre de vie », qui fait abstraction de la propriété nominative contradictoire, réduisant l'institution de la propriété en général à l'usage des moyens anonymes de production. Cette lecture utopienne avait besoin d'un « modèle spatial », auquel Blanchard a destiné la partie géomorphologique de son œuvre. La description des « pénéplaines » cycliques évoque les paramètres du *système du rang*, ce fameux « cadastre » largué sur l'ensemble du couloir laurentien dès le XVII^e siècle.

MOTS-CLÉS : Déterminisme, discipline, épistémologie, formation géologique, forme, genre de vie, géographie régionale, géomorphologie, modèle spatial, pénéplaine, propriété, structure, utopie.

ABSTRACT

Geomorphology in the Work of Raoul Blanchard in the Province of Québec: the Share of Utopia

The Utopian text by More will have it that a « Space pattern » — according to the Euclidian geometry and the new Renaissance perspective — is a needful part of the future « Society » which, for example, gets rid of the landed private property. Blanchard's Regional geography in Québec, imbued with Vidal's geographic habits, applies the determinist concept of *genre de vie*, a sort of « way of life » which forsook the sense of that right. So this Regional geography maintains that Nature could get into contact with Man, without any medium such as a right, law or convention, etc. This Utopian explanation needed a « Space pattern », to which Blanchard intended his chapters of Geomorphology. On that score, his description of the « peneplains » calls to mind the XVIIth century « cadastral » plan upon the St. Lawrence Lowlands.

KEY WORDS : Determinism, discipline, epistemology, geological formation, form, way of life, regional geography, geomorphology, spatial model, peneplain, property, structure, utopia.

*
* *

DU TERRAIN À LA BIBLIOTHÈQUE

L'examen du rôle de la géomorphologie dans l'œuvre de Blanchard au Québec requiert la mise en situation de la géographie connotée et de la catégorie géomorphologique qu'elle retenait aux moments où furent rédigées les *Études sur le Canada français*. La tâche est possible dans la mesure où nous traversons l'épreuve de la mystification signalée par certaines révélations percutantes. Issus principalement de la tradition orale, des messages ont par exemple insisté sur le fait que le maître a toujours refusé de définir la discipline sous l'argument d'un commerce en quelque sorte « symbiotique » avec la chose : « je ne sais pas ce qu'est la géographie régionale, j'en fais » — « la géographie s'apprend avec les pieds » —, etc.¹ Sans regretter l'absence d'instruction épistémologique manifestée par ces lieux communs, nous pouvons en inférer qu'il resterait à comprendre que l'œuvre de Blanchard se voulait transparente et naïve au point qu'elle serait devenue redondante si avait été posée la question du choix d'objet.

Or une certaine naïveté sème le doute. Nous avançons selon cette formule que Blanchard s'est abstenu de toute définition des catégories de son savoir géographique pour interdire, dans le sens de « stupéfier », une lecture aussi naïve que son écriture impeccable bien que remarquablement scolaire. En prétendant que « la géographie s'apprend avec les pieds », Blanchard a pu laisser entendre que la chose en question était de l'ordre du fait tangible qu'il est superflu de nommer puisque ça y est. Quoiqu'il en soit cependant de l'intention latente au précepte, il aurait fait méconnaître, entre autres, le rôle crucial de la consultation bibliographique du début à la fin de son œuvre.

Le constat s'est imposé à nous lors d'une recherche sur la fonction symbolique des ouvrages fortifiés du Vieux-Québec (Pelletier *et al.*, 1985). Une relecture de la monographie urbaine de Québec (Blanchard, 1935, t. 2, p. 157-292) a coïncidé avec la consultation de documents jadis fréquentés par Blanchard. Nous nous sommes aperçus que l'auteur a non seulement disposé de bibliographies pléthoriques², mais qu'il a mobilisé les interprétations de plusieurs textes et même leur sens. Les notes infrapaginales sont furtives, numériques, abstraites, elles n'explicitent pas les emprunts au niveau de l'élaboration discursive. À moins de s'y arrêter et de s'interroger, on demeure facilement sur l'impression qu'elles renvoient à des données factuelles et à des informations neutres, dispersées. Pourtant, un retour aux écrits consultés par Blanchard incite à présumer d'une authentique « assimilation » par son texte de discours déjà construits. Les paragraphes relatant l'évolution du cadre bâti à Québec ont littéralement « digéré » les *Éphémérides* de P.-G. Roy³.

Nous ne saurions reprocher quoi que ce soit à Blanchard. Quelques cinquante ans ont passé de sorte que son œuvre se prête à une analyse prospective d'objet théorique, de préférence à une critique retournant sur un terrain déjà sur le point d'être déserté à l'époque. De toute façon, Blanchard a vendu la mèche. Il a dévoilé toutes ses sources bien que, par un procédé littéraire de réduction mentale qu'il reste à élucider, il nous laisse sur l'impression d'avoir édifié son discours avec des informations brutes, statiquement matérielles, alors qu'il aurait bel et bien transformé d'autres discours auparavant structurés. La forme littéraire précipite cette impression : une exemplaire maîtrise de la langue au service d'un style qui est périodiquement celui du devoir de l'écolier prenant comme un fait l'expérience du discours de l'autre.

La méthode consistant à se servir d'un discours pour en produire un autre est tout à fait régulière. Mais comment prétendre que « la géographie s'apprend avec les

pieds», sans préciser que les pieds mènent aussi sûrement à la bibliothèque que sur le terrain ? Comment se dispenser de définir une géographie régionale en l'imposant comme l'effet d'une fascination par le fait, alors qu'il est au mieux assuré qu'elle est une écriture ?

Notre propos vise à démontrer que le décèlement de cette réduction mentale implique la compréhension du rôle de la géomorphologie dans l'œuvre de Blanchard. Ce faisant, l'analyse doit franchir l'obstacle d'une mystification, comme déjà mentionné. Il nous faudra soutenir en effet, par delà les apparences d'une naïveté douteuse, que le procédé en vigueur faisait appel à un paradigme d'usage courant au sein d'une intelligentsia de l'Europe bourgeoise d'avant la Seconde Guerre mondiale⁴, que cette figure textuelle — « utopienne » — a été l'objet de versions adaptées aux divers espaces coloniaux, et que la transplantation de la nouvelle géographie vidalienne dans un contexte de « colonie libre »⁵ s'y prêtait à merveille.

En l'attente de cette mise en situation, nous pourrions recommander la méthode d'analyse linguistique employée par Françoise Choay (1980), pour le décryptage du texte de *L'Utopie* de More. Ce serait prématuré. Notre recherche ne prétend pas encore à un choix de méthode. Nous recommandons plutôt la poursuite d'une réflexion épistémologique déjà contextualisée par les ambitions très modestes d'une « géographie structurale » forcée d'être patiente⁶. Sur le seuil de cette porte entrouverte, nous avons noté la forme littéraire, ce style à la fois scolaire et recherché de l'observateur qui « découvre » un espace dont les écritures étaient disponibles pour une conversion méthodique. Sous ce rapport, le texte de Blanchard apparaît comme instaurateur. Il écrit un ordre jusque-là inédit, il range et « discipline »⁷ tout ce qui tombait devant l'observation détachée en ce territoire ouvert, faits et discours.

L'allusion au style fut suggérée dans l'écho de déclarations orales, que nous étayons de quelques prétentions écrites, par acquit de conscience, où Blanchard se présente comme « seul au milieu des ténèbres », voire dans la fâcheuse position de l'auteur contraint de se citer lui-même au stade de la récapitulation (Blanchard, 1948, p. 31 ; 1960, cf. introduction). Ces témoignages sont pour ainsi dire « normaux », en cet espace colonial où le « héros mythique » a eu pour mission de hisser la géographie en l'état d'un programme universitaire. Il fallait du texte volumineux et dont le poids soit indicatif de valeur, un style homogène et irréprochable, surtout une figure textuelle qui ordonne les contenus préexistants et doit les réduire au rang de matière première pour les fins de cette élévation.

À l'heure actuelle, il ne s'agit plus de dénoncer ni de glorifier cette envergure proprement utopienne de l'œuvre de Blanchard. D'ailleurs, comment pourrait-on vanter les mérites ou déplorer les inconvénients de ce que Blanchard aurait institué sur le mode du fait accompli ? Il convient mieux de prendre une distance « structurale » à l'égard de ce qu'on appelle précisément un « fait », ou un événement historique pour employer un euphémisme. Car nous pouvons relire dans cet esprit les propositions de la géomorphologie où serait logée la part mythique, fût-ce dans le but de forger un moyen pour échapper à la fascination mystifiante de pieds qui marchent sur des faits, et reprendre la parole sans la crainte de contrevenir au testament de l'illustre disparu.

LE DOUBLE RÔLE DE LA GÉOMORPHOLOGIE

Dans l'ensemble des études sur le Canada français, la géomorphologie de Blanchard tient un double rôle⁸. D'une part, les faits concernés (le relief, les formes du

relief) sont présentés comme facteurs incidentiels de la mise en valeur des milieux. Ce premier rôle répond de l'objectif de la synthèse régionale vidalienne : la description explicative des milieux était tenue de s'intégrer à la compréhension du marquage humain des paysages, de sorte que l'observation des faits subordonnés participait d'une réconciliation synthétique devant faire abstraction de leur raison interne. D'autre part, les faits de géomorphologie sont pourtant l'objet d'explications distinctes. Ce rôle second, postvidalien, subvertit le premier rôle, au sens où il autorise un abandon, provisoire donc potentiellement définitif, de la synthèse régionale projetée.

Ce double rôle d'une géomorphologie à la fois instrumentale et finale fut commenté en 1968, en relation avec les premières propositions épistémologiques de notre géographie structurale alors en gestation (Ritchot, 1968, p. 69-80). Les énoncés de principe fournissaient des occasions de polémiquer avec M. LeLannou et P. George qui, au nom de l'unité de la géographie *humaine*, reprochaient à la géographie physique de faire cavalier seul : la spécialisation en géomorphologie venait d'être condamnée (George, 1966, cf. introduction). Cependant, c'est l'unité de la géographie régionale qui devait être mise en cause, non l'unité de la géographie dite « humaine », dont l'existence avouée signifiait déjà qu'au même titre que l'autre elle procédait de la division du savoir tout en la générant (Ritchot, 1979a, p. 5-49).

Sans insister sur la vanité des reproches naguère adressés à la géographie physique et à la géomorphologie, il semble admissible que le discours vidalien de la géographie régionale « fomentait » le principe de sa division. La séparation de la géomorphologie aurait plutôt exploité les lapsus de la géographie. Même si la décision de cultiver la géomorphologie pour elle-même est revendiquée par ses praticiens, la permission en est accordée dans le cadre d'un programme de géographie qui la contrôle nécessairement. La rupture d'unité n'a jamais résulté d'un vol perpétré contre la géographie, elle relate une aliénation radicale de la géographie régionale.

Nous avons déjà établi que, et nous y reviendrons, la notion déterministe de « genre de vie » a rapatrié en géographie le mécanisme de la division du savoir en général, que la géographie régionale y a été prise au piège et qu'elle n'a jamais su s'en tirer parce qu'elle situait en dehors de son champ la cause de ses dislocations⁹. Effectivement, les catégories du physique et de l'humain étaient désignées pendant que s'affirmait la géographie régionale. Au lieu de surpasser ou de simplement interpréter cette catégorisation conflictuelle, la géographie régionale a prétendu « faire la synthèse »¹⁰. Or le classement en faits culturels et naturels découlait de l'application indiscutée d'une conception du genre de vie stipulant que l'homme transforme la matière en l'absence de toute médiation langagière.

Ainsi, la notion de genre de vie a constaté un lien direct de cause à effet. Sa connotation fut « principalement » déterministe, en conséquence, elle rend compte pertinemment de l'échec de la géographie régionale à organiser les rapports de l'homme à son milieu de vie. La division interne de la géographie appliquait le principe qui animait l'espoir d'en rapiécer les morceaux. Fidèlement à la doctrine en l'occurrence promue, les mêmes causes ont produit les mêmes effets. Le recours au principe déterministe de la division pour produire l'effet contraire à « naturellement » produit le même effet. Comme dans une réaction en chaîne, les bords humain(s) et physique(s) ne cessent de s'émietter¹¹.

La géographie régionale vidalienne se serait engagée dans une impasse dès l'origine. La géographie postvidalienne ne serait rien d'autre qu'une géographie vidalienne « négatoire » qui s'abolit en se produisant. La division de la géographie

régionale a consommé son propre échec à «faire la synthèse». Le double rôle de la géomorphologie a pris corps dans ce contexte. Comme la solution au problème de l'unité n'était pas cherchée en amont, du côté de la définition objectale et des énoncés de principe où logeait la difficulté, il a fallu projeter l'impossible solution en aval, dans l'une des catégories procédant de l'éclatement d'une géographie perpétuellement vouée à l'échec. Cette part maudite fut assignée à la géomorphologie¹².

L'œuvre de Blanchard au Québec s'informe de l'astuce de ce procédé selon lequel la cause usurpe le privilège de l'effet. Il s'agit bien de monographies régionales dont l'échec a été en un sens «monumental». L'œuvre se compare à un monument dressé à la mémoire perdue de la synthèse géographique. Cependant, l'organisation de la matière y confie un rôle second à la géomorphologie, qui décroche des autres catégories non seulement par sa position en début de chaque monographie mais aussi, et surtout, par le fait que son référent bénéficie d'explications et même de «mesures» spécifiques. Bref, les monographies sont dominées par la division : le principe déterministe de la notion de genre de vie en actionne le processus, mais la géomorphologie prend les devants moyennant la simulation d'un «séparatisme» éclairé. Et l'inéluctable échec rejaillit sur l'isolement spécialisé d'une géomorphologie ratifiant le décret d'un principe déterministe pour sa part sain et sauf.

UN BLOCAGE ÉPISTÉMOLOGIQUE

Comme l'absence de définition d'objet, le vacuum théorique entourant l'assignation d'un rôle second à la géomorphologie permet d'en inférer qu'elle fut inconsciente ou «naïve». Pourquoi le choix de la géomorphologie comme cible ? Pourquoi ne pas avoir autonomisé l'information sur la forêt, ou sur le climat ? En toute liberté, puisqu'aucune instruction ne fut donnée à ce sujet non plus, et à l'usage c'est-à-dire à la fréquentation de la géomorphologie depuis plus d'un quart de siècle, nous estimons que son rôle second a conforté l'exigence moderne d'un embargo sur la forme.

Les monographies de Blanchard placent les formes du relief en bout de piste. Toutefois, la description des types de relief est aussitôt assujettie à celle des formations géologiques. Les données de la lithologie et de la tectonique sont objectivées par l'interprétation des types de relief. Employé en géologie pour analyser l'«information» tectonique de la lithologie, le concept de «structure» s'étend à la définition des formations géologiques dans leur totalité, pour établir que la lithologie et la tectonique associée sont explicatives des types de relief. D'une part, le concept de structure emprunté à la géologie ne couvre plus le même objet, d'autre part il en résulte que les structures en géomorphologie correspondent aux diverses formations géologiques.

Nous avons plusieurs fois démontré, sans avoir jamais été réfuté ni contredit, que cette équivalence univoquement postulée de la structure en géomorphologie aux formations géologiques est irrecevable, à tel point qu'il nous semblerait gênant de reprendre une fois de plus l'argumentation¹³. C'est pourquoi nous allons plutôt examiner la suite immédiate de l'embargo sur la forme. Il est notoire que la négation de la forme comme éventuel objet de connaissance ait toujours réussi à stopper l'argumentation en faveur de son choix sans qu'il fut requis de la réfuter ni de la contredire. Il est moins connu que l'objection ne s'attaquait pas à la forme en tant que telle mais à son abstraction au titre de variable. Dès lors c'est le traitement théorique qui est proscrit. S'il y a négation de la forme parce qu'elle est isolée comme variable, il

y a instantanément négation de la fonction et des formations, au sens où le traitement théorique contesté isole la forme en relativisant du même coup les déterminations fonctionnelles et formationnelles.

En effet, l'équivalence postulée des structures aux formations engage l'érosion (variable fonctionnelle par analogie) : l'érosion obéit à des lois physiques déterminées mais *avec le temps* elle « exhume » des dispositifs de formations géologiques. Ainsi, les formes sont tributaires d'érosions qui à *long terme* s'adaptent aux « structures » : *finalement*, les formes équivalent aux fonctions, les fonctions équivalent aux formations, celles-ci équivalent aux formes, ainsi de suite¹⁴. La négation de la forme s'en prend donc à son isolement comme variable intégrée à un montage théorique, ce qui revient à dire que la forme, comme objet de connaissance, est niée parce qu'elle confirme un choix où, étant posée comme *relative*, elle se trouve dégagée du réseau d'équivalences mentionné ci-dessus.

Le circuit où se trouve pris le concept de structure en géomorphologie trahit chez Blanchard un blocage épistémologique, qui éclaire d'ailleurs le caractère dérisoire ou naïf des « erreurs » liées à son usage (profils euclidiens illusoire, déterminations farfelues des résistances lithologiques, etc.). Le blocage confère sa pleine signification au silence à propos de la définition d'objet.

C'est que le silencieux blocage « exprime » une objection radicale à tout choix d'objet théorique. En géomorphologie, le repérage d'une telle objection a exploité la critique d'un concept de structure qui ultimement fait équivaloir les formes géographiques de la surface de la terre en milieu solide aux formations géologiques. Cette équivalence identifie un réseau où les objets sont emprisonnés, incapables de se dégager comme variables à la portée du traitement scientifique. Sous ce rapport, l'œuvre de Blanchard au Québec n'effectue pas de choix objectal, elle applique une méthode sans objet.

L'objection au choix d'objet interdit la définition, elle entrave la *relativité* de l'enjeu discursif c'est-à-dire le travail théorique. Sur cette seule prémisse, nous pouvons induire que l'œuvre de Blanchard au Québec est préscientifique et mythique. Cette dimension fait apprécier avec justesse la qualité dérisoire des « erreurs ». Le récit mythique ne cherche pas ce qu'on appelle la certitude ou la « vérité » scientifique. Par-dessus une société donnée, ou par-dessus tel espace colonial, il envoie une méthode, une « grille » destinée à y ranger les faits et les discours selon un modèle invariable. Sous cet angle élargi, il importe peu que la géomorphologie de Blanchard soit farcie d'erreurs. Elle assume allégoriquement la fonction du « modèle spatial » utopien pour l'instauration d'un ordre.

LES SIGNES DE L'UTOPIE

Il semble aller de soi que notre essai théorique n'épuise pas son sujet, suscitant une foule de réflexes dont le contrôle échappe aux moyens d'un seul texte. Plusieurs questions prennent leur envol. À titre indicatif, la problématique de la forme est engagée dans son ensemble : l'embargo sur la forme aurait-il pu s'exercer contre la fonction, ou les formations¹⁵ ? Le diagnostic d'une « contagion » est envisageable : la part mythique assumée par la catégorie géomorphologique a-t-elle « contaminé » le reste ? Les enseignements de F. Choay montrent que le paradigme utopien déborde l'aire d'influence d'une œuvre comme celle de Blanchard¹⁶ : il faut évoluer du niveau de l'épistémologie et se familiariser avec l'ensemble des discours sur l'espace pour

apprécier la part de l'Utopie. D'ailleurs, il est déjà convenu que le paradigme utopien domine la division moderne du savoir en général (Ritchot, Feltz *et al*, 1985, chap. 3, cf. introduction). Celle-ci fut introjectée en géographie, de sorte que le déchiffrement du seul corpus qui s'en réclame n'autorise pas l'établissement des instances d'un mythe parcourant les interstices de tout l'édifice scientifique.

Ces quelques précautions orientent l'observation de «symptômes», les signes d'un «modèle spatial» nouant le commencement de chaque monographie... La géomorphologie de Blanchard enrôle les profils gisants des plates-formes laurentiennes dans un modèle géométrique euclidien distribuant des plans parallèles (les pénéplaines cycliques)¹⁷: l'étagement de ces pénéplaines distribue des résistances de «structures» géologiques à l'érosion, comme dans ces architectures classiques où l'inertie des matériaux garantit la station debout de volumes quadrangulaires. Ce «modèle spatial», sans aucune densité scientifique comme nous le savons maintenant¹⁸, évoque l'«espace modèle» utopien identifié comme un dessin planaire surimposé à une nature territorialisée.

En effet, le paradigme utopien intercepte le paysage «réel» dans le filet d'un espace à deux dimensions coordonnant les tracés d'une grille euclidienne. L'«espace modèle», identifié dans l'un des «sept traits» par F. Choay, correspond littéralement à un «plan», un dessein produit sur une table à dessin, *tabula rasa* faisant abstraction physiquement de faits et discours en l'occurrence territorialisés. Or les descriptions géomorphologiques de Blanchard présentent tous ces attributs du plan utopien. Il est sans doute pertinent d'établir à cet égard une homologie entre la géométrie euclidienne véhiculée par la géomorphologie de Blanchard et les caractères du système du rang, cadastre avant la lettre parachutant une géométrie plane dans une nature laurentienne apparemment vide. La fonction seconde utopienne du système du rang commence à être sérieusement connue¹⁹.

L'image du modèle spatial en pleine nature dégage le sens de l'évacuation menée par Blanchard. Ce modèle spatial est «partie intégrante» d'une «société modèle» s'opposant à la «société historique réelle»²⁰. Il y aurait eu négation d'une «réalité»: de même que le système du rang a fait table rase du peuplement autochtone et de la société à venir au XVII^e siècle, le modèle spatial de Blanchard aurait voulu trouver en colonie une nature libre de toute charge culturelle. Il y oblitère tout discours antérieur grâce au largage de cette abstraction géométrique qui transforme du langage en matière première. Nous comprenons ainsi la prétention de Blanchard à prendre pied directement sur le terrain, sans la médiation discursive dont il n'ignore pourtant pas les indices bibliographiques.

Sous un tel rapport, le Canada français a pu représenter l'«ailleurs» utopien du «héros mythique» venant y instaurer un ordre discursif et fondateur d'une «discipline» institutionnalisée. Sous le couvert d'une production académique méritoire, l'œuvre de Blanchard a vraisemblablement transporté l'imaginaire d'une mission colonisatrice²¹.

Le dernier trait noté par F. Choay, à savoir que l'Utopie «... échappe à l'emprise de la durée et du changement», mérite aussi qu'on s'y arrête, soit dit sans un trop facile jeu de mots. La géomorphologie de Blanchard n'a pas d'horloge, elle est aussi opiniâtre que le temps qui permet à l'eau d'aplanir les vieilles montagnes jusqu'à la racine. Le modèle spatial s'y répète avec une extraordinaire minutie. Le plan est rigoureusement le même d'une monographie à la suivante. Les explications sont partout identiques: mêmes classements, mêmes faits, mêmes causes, mêmes effets. La récapitulation de 1960 décolle avec une cargaison d'une vingtaine de pages d'une

géomorphologie compacte qui n'ajoute ni n'enlève un iota à l'acquis cognitif de 1935 (Blanchard, 1960, chap. 1). Éternel retour sans appel... Sans le concours des «exigences spatiales» du paradigme utopien, comment pourrait-on admettre qu'une interprétation «scientifique» globale puisse se reproduire telle quelle pendant vingt-cinq ans?

L'HÉRITAGE

La prise de possession récurrente de la géographie léguée par Blanchard au Québec vient d'occasionner un autre «décodage». C'est périodiquement inévitable. Bien que nous ne puissions plus recevoir cet héritage sans coup férir, il n'est pas question pour autant de l'abandonner, encore moins de l'ignorer, de sorte que notre responsabilité a raison de son poids dans la mesure où nous le dynamisons par une relecture analytique prospective.

Dans cette voie de recherche, ne perdons pas de vue que Blanchard n'a pas été le concepteur de la part utopienne de son œuvre. Sa géomorphologie n'est qu'un témoignage du décret qui l'institue. En outre, la trace de l'Utopie nous amène à considérer non seulement l'ensemble des écrits de Blanchard, mais les discontinuités d'un échafaudage scientifique par où elle s'introduit. Par devant un héritage ainsi contextualisé, nous identifions trois obstacles, aux niveaux respectifs de la géomorphologie, de la géographie et de l'épistémologie.

Du niveau de la géomorphologie, l'héritage transmis par Blanchard survit à travers ce que nous pourrions appeler un «entêtement des représentations». Même si l'usage coutumier de la notion de structure justifie une remise en question de principe ou, à défaut, une quelconque «discussion» avertissant que le dossier n'est pas clos, la béatitude la plus totale imprègne les programmes officiels de la géomorphologie, quelle que soit l'enseigne où elle loge (géographie, géologie, écologie, etc.), et quel que soit même l'endroit où elle est mise en langage. La définition de la structure en géomorphologie par le biais des formations géologiques semble jouir d'un monopole tout confort. Cette seule observation certifie que Blanchard n'a été qu'un porte-parole de cette représentation totalitaire²².

Du niveau de la géographie, l'héritage est moins lourd et il recèle des pierres précieuses. Les monographies régionales crypto-marxistes de la Gaspésie et du Saguenay, les monographies urbaines de Montréal et de Québec ont fait leur entrée dans le répertoire des «morceaux choisis». Le réinvestissement de cette partie de l'héritage est quand même entravé par le retour de la version déterministe du rapport homme-nature. Certes la notion de genre de vie a été récusée (Lacoste, 1968, p. 591-592). Mais la réédition des énoncés de principe stagne, en vertu d'un changement de signes rétablissant sous l'expression du «mode de production» la position déterministe d'origine. Cette notion «philosophique» souscrit également à la représentation d'une transformation directe de la nature par l'homme²³.

Nonobstant l'ouverture marxienne aménagée par le recours à la notion de mode de production, il faut se rendre à l'évidence que le déterminisme récusé avec la notion de genre de vie s'y est reproduit sur une base élargie. D'abord la lecture marxienne reprend à la lettre, dès les premières pages du *Capital*, le postulat d'un rapport direct homme-nature²⁴. Ensuite le fonctionnalisme a pris à contrepied cette lecture tout en répétant l'équivalence de la forme à la fonction en matière d'urbain (Lavigne, 1985, p. 6-12). Et nous avons noté ailleurs que la notion contemporaine d'écosystème a

aussi été perforée par le mythe²⁵. Ces rappels exemplifient de nouveau la globalité d'un enjeu dont il ne faut plus s'étonner qu'il situe d'emblée le niveau épistémologique.

Nous assistons en effet à cette « contamination » de l'ensemble du discours sur l'espace due au traitement préscientifique de la forme. Qu'elle soit véhiculée par la notion de genre de vie ou par celle de mode de production, la conception du rapport homme-nature a aussi respecté l'embargo mis sur la forme théorique, en l'occurrence cette médiation langagière instituant la propriété comme un droit aliénable. Le rapport homme-nature serait indirect, intercepté par l'exercice de la propriété nominative partiellement irréductible aux conditionnements anonymes des « moyens de production ». L'argument de cette remise en cause n'est pas tant complexe qu'étendu²⁶. Nous l'opposons ici à ces extraits de l'Utopie où est proclamée l'abolition de la propriété privée²⁷. Intention philanthropique s'il en est, mais privant l'homme de la médiation du langage pour autant que soit concernée sa distance à l'égard du milieu.

Pour saisir l'ampleur d'une telle « demande », inscrite dans une géographie humaine générale dont Blanchard est le témoin, nous invoquons la célébrité de ces « aphorismes » lancés à la cantonade et retenus comme éléments essentiels d'interprétation en introduction à cet article. Impossible de savoir ce qu'est la géographie en effet, et il ne reste que la longue marche dans la mesure où la discipline constate des rapports directs et sans phrase entre l'homme et la nature. Mais ce n'est pas un principe de réalité qui inspire cette définition par le vide, c'est l'instance mythique utopienne faisant abstraction de la propriété qui barre les rapports en question.

Du niveau de l'épistémologie, puisque nous y sommes depuis le début, nous retenons du discours de Blanchard qu'il applique une méthode sans objet. La négation de l'objet s'accomplit en géomorphologie d'où s'articule un modèle spatial, une *méthode* qui retombe sur l'ensemble. À ce stade, l'héritage transporte l'entendement d'une géographie touche-à-tout, au sens où tous les faits et discours sont susceptibles d'être approchés grâce à la manipulation d'une grille, un ordre, une *discipline*²⁸. Ce choix préconscient d'une méthode évince le choix d'objet en théorie, l'élaboration d'un objet partiel, abstrait, qui intercepte le constat des faits pour en produire.

S'il y a paradoxe, il n'est qu'apparent. En projetant de contacter directement la totalité des faits, la géographie transmise par Blanchard interdit le choix d'objet en théorie²⁹. Les spécialisations actuelles seraient-elles en rupture avec l'ambition originelle de tout couvrir ? L'impression est trompeuse. La synthèse vidalienne a échoué avant terme, et au même titre le progrès technique des nouvelles méthodes voile l'univocité d'un choix portant sur elles et perpétuant ainsi l'objection au choix d'objet.

À présent, nous estimons que la conjoncture devrait être assez mûre pour affirmer la permission de rompre. La relecture du testament de Blanchard nous incite à réclamer la liberté du choix d'objet en théorie, c'est-à-dire le compromis d'une géomorphologie et d'une géographie qui se laissent entraîner dans le mouvement de la recherche scientifique. Nous n'espérons pas rendre le monde meilleur : la science aussi a des intérêts. Mais les monuments ont le droit de mourir, et nous anticipons en ce sens que la géographie de Blanchard comme le paradigme utopien dont elle se soutient ont fait leur temps.

NOTES

¹ *Verbatim*, 1958, nous ne rapportons pas ces propos par oui-dire.

² *L'Esquisse de géographie urbaine* réfère à 45 titres d'ouvrages sous signature porteurs, sans compter les documents officiels, annuaires statistiques, recensements, etc., ainsi que certains échanges verbaux dûment identifiés.

³ Cf. *L'Esquisse de géographie urbaine*, p. 305, #179 à 185 : 25 notes infrapaginales sur 124 renvoient aux écrits de P.-G. Roy.

⁴ Contemporain de Blanchard, Cendrars a employé un procédé semblable mystifiant son œuvre littéraire. La lecture suggère un apprentissage « sur le terrain » lors d'interminables périples, alors que Cendrars était un « rat de bibliothèque » (Scalzitti, Y., 1968, « Cendrars », in *Encyclopaedia Universalis*, vol. 4; cf. aussi Cendrars, M., 1984, *Blaise Cendrars*. Paris, Balland, *passim*). Plus anciennement, Darwin soutenait que sa théorie de l'évolution des espèces relatait une patiente accumulation de faits observés, mais sur ses derniers jours il avoue avoir « menti » : sa théorie aurait mobilisé un traitement discursif de l'ensemble des observations de faits (cf. Thuillier, P., 1981, *Darwin et Co.*, Bruxelles, Éd. « Complexes »).

⁵ D'après la définition de Marx (1969) intégrée à sa théorie de la colonisation, le Canada français aurait connu un régime de « colonie libre » (in *Le Capital*. Paris, Garnier-Flammarion, livre 1, p. 570). R. Malo effectue ce rapprochement in Pelletier, P. *et al* (1985, ch. 6).

⁶ Il s'agit de la « géographie structurale » admise au programme du premier *Plan triennal de développement 1979-1982*, G. Ritchot, rédacteur (1979), Université Laval, Département de géographie.

⁷ Fidèlement à une certaine tradition, la géographie est identifiée à une « discipline » dans le *Plan triennal de développement* (1979). Le mot spécifie une branche de la connaissance scientifique bien que, pour une raison à tirer au clair (*infra*), il faille toujours se méfier d'un détournement par l'autre sens d'une direction morale.

⁸ La géomorphologie n'est nulle part désignée comme objet théorique dans l'œuvre de Blanchard. Elle groupe l'ensemble des propositions relatives à ce qu'il appelle le « relief » ou les « formes du relief ». La même remarque vaut pour la géographie, non objectivée, comme si l'emploi des mots « région », « pays » ou « milieu », assumait seul la dénotation du référent général. L'écriture positionne des faits dont les catégories nominatives sont tues. Ce serait une manifestation de ce « silence » régi par la dénégation épistémologique (« je ne sais pas... »).

⁹ G. Ritchot (1979a, p. 21) : la discussion y engageant la notion de propriété vient d'être relancée par G. Mercier (cf. Ritchot, G., Feltz, C. *et al*, 1985, chap. 2, conclusion). Le raisonnement se condense ainsi : la propriété nominative contradictoire fonctionne comme la barre constitutive du rapport homme-nature. À défaut de considérer cette « médiation langagière », le rapport homme-nature est « barré », il se coagule en une tautologie intraitable. La géographie régionale a cherché en dehors de son champ la cause de cet « effet ».

¹⁰ Dresch, J. (1968) Géographie, in *Encyclopaedia Universalis*, vol. 6. La définition de Dresch préconise avec précision la synthèse de faits naturels et culturels clivés selon un principe méconnu qui fait avorter le projet.

¹¹ Laplante, P. et Ritchot, G. (1984, chap. 2) : la division du savoir y dénote l'impossibilité de solutionner une équation dans une catégorie donnée. La spécialisation « quaternaire » par exemple a contourné la difficulté à faire équivaloir les volumes creux d'érosion aux volumes pleins d'accumulation. Comparable à une réaction en chaîne, ce processus est très typique du cloisonnement de la géographie. Il était inscrit au programme de la géographie vidalienne. La division marque l'échec de cette géographie et non pas de ses formulations dérivées seulement, qui nous placent aujourd'hui dans la position du chirurgien ayant amputé son patient d'une telle manière qu'il ne sait plus quel morceau mettre dans le lit.

¹² La « part maudite » a été rachetée par l'obtention de « privilèges » : situation de commencement analytique, spécialisation hâtive, recours conséquent aux signes de la scientificité, etc.

¹³ Voir : Ritchot, G. (1964) Les Laurentides. *Revue de géographie de Montréal*, 2 : 170, note 38.

_____ (1968) Géomorphologie et géographie. *Revue de géographie de Montréal*, XXII (1) : 69-80.

_____ (1975) *Essais de géomorphologie structurale*. Québec, Presses de l'Université Laval.

_____ (1977) Théorie des formes et analyse spatiale, in *Bélanger, M., éd., Le séminaire épistémologique*. Québec, Université Laval, Département de géographie, Notes et documents de recherche, n° 8.

_____ (1978) Les caractères généraux de la géomorphologie au Québec. *Trierer Geographische Studien*. Trier, Sonderheft 1, p. 59-73.

Ritchot, G. et Laplante, P. (1984) *La forme de la terre*. Montréal, Éd. du Préambule.

Ritchot G. et Cabaret, M. (1985) Retours théoriques au Val Sans-Retour. *Cahiers du CRAD*, vol. 8, n° 3. Québec, Université Laval, Centre de recherche en aménagement et développement (CRAD).

La liste est incomplète.

¹⁴ Quant à l'équivalence forme-fonction en géomorphologie, cf. Laplante, P. et Ritchot, G. (1984, chap. 2) : l'équivalence y est définie comme métonymique. L'équivalence formes-formations est discutée dans le chapitre 11, dans la sous-division sur la théorie de l'exhumation.

¹⁵ D'après notre communication sur la division du savoir (Ritchot, 1979b, p. 127-148), la négation de la forme serait liée à un choix social consommatoire.

¹⁶ Choay, F. (1980, p. 46) : « Sept traits discriminatoires nous serviront provisoirement à définir l'utopie : [1] une utopie est un livre signé ; [2] un sujet s'y exprime à la première personne du singulier, l'auteur lui-même et/ou son porte-parole, visiteur et témoin de l'utopie ; [3] elle se présente sous la forme d'un récit dans lequel est insérée, au présent de l'indicatif, la description d'une société modèle ; [4] cette société modèle s'oppose à une société historique réelle, dont la critique est indissociable de la description-élaboration de la première ; [5] la société modèle a pour support *un espace modèle qui en est partie intégrante et nécessaire* ; [6] la société modèle est située hors de notre système de coordonnées spatio-temporelles, *ailleurs* ; [7] elle échappe à l'emprise de la durée et du changement » (soulignés dans le texte). Il manque aux livres de Blanchard les traits 3 et 4. Les traits 5, 6 et 7 vont retenir notre attention.

¹⁷ La critique de la notion de « pénéplaine » chez Blanchard est sans rapport avec le retour à Davis, in Laplante, P. et Ritchot, G. (1984, chap. 9). Dans l'œuvre de Davis, la notion de pénéplaine dépend primordialement d'une recherche d'objet abstrait, malgré l'association ultérieurement établie avec un façonnement stéréotypé par les eaux courantes. D'après les monographies de Blanchard cependant, les pénéplaines s'apparentent à des faits matériels directement observables et dont le façonnement est attribué au travail d'agents externes réels, comme le fleuve Saint-Laurent qui aurait raboté la plate-forme de Québec avant le passage des glaciers. Rappelons maintenant que, sur le plan symbolique, la définition de la pénéplaine (la « surface primitive » non différenciée non différentielle, *Ibid.*) fait « table rase » des agents et des formations. Évoquant ainsi la *tabula rasa*, la notion pourrait relater l'isolement d'une variable en théorie. Mais sa dénotation d'un fait positif raconte, chez Blanchard, l'abolition d'une réalité (« décevante », cf. note suivante) par l'opération d'un plan qui nivelle physiquement les différences.

¹⁸ ... fût-ce en relation avec les « erreurs » concernant les résistances lithologiques par exemple, qui reconduisent la conception univoque d'une structure équivalant aux formations géologiques (*supra*). Dans le même ordre d'idées, mais très symptomatiquement, Blanchard déplore que le massif du mont Tremblant recoupe des roches apparemment moins « dures » que celles du plateau qu'il domine (1948, p. 382). Il confesse sa « répugnance » à expliquer les « avatars » de la plate-forme de Québec, une inclinaison d'ensemble qu'il attribue à un gauchissement, soit un « *Deus ex Machina* » (*Ibid.*, p. 31). Ces réserves n'ont aucun sens sur un plan scientifique, où il paraît pour le moins étrange d'être « déçu » de la réalité. La phraséologie indiquerait simplement que le portrait physique ne parvenait pas à être aussi parfait que le modèle.

¹⁹ Cf. Bureau (1984) ; Pelletier *et al* (1985, chap. 5 et 6) et Courville (1981, p. 197-235). Le rapport à l'« axe » du Saint-Laurent est notoirement identique, dans le cas du cadastre dont les rangs se développent d'aval en amont, aussi bien que dans la reconstitution de pénéplaines fonction d'une érosion régressive cyclique entamant les interfluves par vagues : les « côtes » reliant les rangs sont évoquées par les affluents d'où se transmet l'érosion régressive.

²⁰ D'après la terminologie de F. Choay, cf. note 16.

²¹ Rappelons que la société modèle utopienne est située « ailleurs » (Choay, 1980, p. 46) : il est fait mention du « héros » dans la partie III, p. 163-201. L'affinité reliant l'Utopie à la mission colonisatrice ne surprend guère : il va pratiquement de soi que le modèle spatial trouvait dans une marge d'oekoumène comme le couloir laurentien un terrain de chute dont ne disposaient pas les régions socialement investies de l'Europe de l'Ouest (*Ibid.*, p. 65-79 ; cf. aussi Pelletier, P. *et al*, 1985, partie II : « Théorie de la forme urbaine et théorie de la colonisation »).

²² Les expériences de pointe continuent d'associer la structure à un dispositif géologique « exhumé » par l'érosion, par exemple au sujet du dôme d'Ebaka au Cameroun (cf. la critique des interprétations de Boyé, Fritsch et Seurin, in Laplante, P. et Ritchot, G., 1984, chap. 11). La thèse de B. Viau (1979) fait la recension des modèles de la géomorphologie structurale en vigueur aux États-Unis, en Australie et en Europe jusqu'en Allemagne, en Suède et même en Union Soviétique : la thèse de l'exhumation prend toute la place, qui soutient que les dispositifs fissuraux gisent dans la roche et que les reliefs résultant d'érosions exogènes s'y adaptent. Cf. aussi Bertrand, G. (1981) : la caricature, p. 9, illustre éloquemment où en est l'état de la question.

On y voit « le géomorphologue tirant la couverture à lui ». La « couverture » est géologique et le géomorphologue abandonne dans le lit l'objet de son ignorance.

²³ La notion de « mode de production » est dérivée chez Marx et en cela « philosophique » (cf. G. Lavigne, in Ritchot, G., Feltz, C. *et al.*, 1985, chap. 3, « Mise en situation du problème de la rente... »). Rappelons aussi que la lecture du *Capital* aurait souscrit à une division du savoir dominée par l'Utopie (*Ibid.*, introduction au chapitre 3), ce qui rendrait compte du décret de valeur associé au temps de travail et, en conséquence, de la marginalisation des topiques de propriété et de rente situationnelle, soit ce qui faisait défaut à la conception déterministe du genre de vie (*infra*).

²⁴ « Il est évident que l'activité de l'homme transforme les matières fournies par la nature... » (Marx, 1969, p. IV).

²⁵ Voir G. Ritchot et M. Cabaret (1985), partie I, sous-division 2.

²⁶ L'argument alimente déjà quelques centaines de pages et plusieurs titres, entre autres : Ritchot (1979a) ; Ritchot, Feltz *et al.* (1985, chap. 2) ; Ritchot (1984) et Ritchot et Mercier (1985).

²⁷ D'après F. Choay (1980, p. 169) : l'auteure ne présente pas cette abolition parmi les « traits » caractérisant l'Utopie (p. 46). Sous le dehors d'un rejet de l'économie politique, cette revendication utopienne à l'encontre de la propriété privée s'attaque en fait à la théorie et compromet actuellement l'épistémologie pour tout ce qui concerne l'espace, l'urbain, le paysage. L'objection à la propriété interdit la « distance » entre l'homme et la nature, comme si la pratique humaine des choses pouvait se réduire à une satisfaction de besoins adroitement administrés. Une partie de l'analyse de la rente absolue par Marx est piégée par cette valeureuse intention (Marx, 1968, p. 1422-1423), comme le démontre G. Lavigne sous l'angle restreint du calcul économique (in G. Ritchot, C. Feltz *et al.*, 1985, p. 113) : l'intention critique à l'égard de l'économie politique se trouve détournée à l'avantage d'une interdiction de théoriser au sujet du rapport entre les termes mis en présence par cette économie politique, à savoir l'homme et la nature. Le volet théorique épistémologique déborde le volet économique en matière de propriété. G. Mercier vient de soutenir en ce sens que la propriété consacre une relation de parole (*Ibid.*, conclusion du chap. 2), de sorte que son abolition pour une prétendue raison économique institue en fait un vacuum théorique, un « blocage épistémologique ».

²⁸ Si la géographie applique une méthode sans objet, l'évaluation des performances privilégie la manière de procéder, laquelle peut revêtir une dimension morale. Ce glissement donne lieu souvent à un quiproquo : la « discipline » cesse d'être une catégorie de savoir pour devenir une affaire de correction comportementale.

²⁹ L'interdiction s'attaquant au choix d'objet, elle fait l'économie d'une réfutation de son argument. Ainsi la contestation d'une position scientifique ne conduit pas à une réponse mais à un discours portant immédiatement sur autre chose. La dénégation de P. George (1966, cf. introduction) a été remarquable en ce sens : elle ne reproche pas à la géomorphologie de consentir à une réduction technique mais retient celle-ci comme essentialisant la géomorphologie pour ensuite en proscrire le choix d'objet théorique (cf. Ritchot, G., 1979a, p. 5).

BIBLIOGRAPHIE

- BERTRAND, G. (1981) Construire la géographie physique. *Geodoc* n° 23, Université de Toulouse-Mirail.
- BLANCHARD, R. (1935) *L'Est du Canada français*. Paris/Montréal, Masson/Beauchemin, tome 2.
- _____ (1948) *Le Centre du Canada français*. Montréal, Beauchemin.
- _____ (1960) *Le Canada français, Province de Québec*. Paris, Arthème Fayard.
- BUREAU, L. (1984) *Entre l'Éden et l'Utopie*. Montréal, Québec/Amérique.
- CENDRARS, M. (1984) *Blaise Cendrars*. Paris, Balland.
- CHOAY, F. (1980) *La règle et le modèle*. Paris, Éd. du Seuil.
- COURVILLE, S. (1981) Contribution à l'étude de l'origine du rang au Québec : la politique spatiale des Cent-Associés. *Cahiers de géographie du Québec*, 25(65) : 197-235.
- DRESCH, J. (1968) Géographie, in *Encyclopaedia Universalis*, vol. 6.
- GEORGE, P. (1966) *Sociologie et géographie*. Paris, Presses universitaires de France.
- LACOSTE, Y. (1968) Genre de vie, in *Encyclopaedia Universalis*, vol. 7.
- LAPLANTE, P. et RITCHOT, G. (1984) *La forme de la terre*. Montréal, Éd. du Préambule (Coll. Science et théorie).
- LAVIGNE, G. (1985) Rente urbaine et fonctionnalisme. *Études foncières*, 27 : 6-12.

- MARX, K. (1968) *Œuvres*. Paris, Gallimard, tome 2.
- _____ (1969) *Le Capital*. Paris, Garnier-Flammarion, livre 1.
- PELLETIER, P., MALO, R., VALLÉE-TREMBLAY, C. (sous la direction de RITCHOT, G.) (1985) La fonction symbolique des ouvrages fortifiés du Vieux-Québec. *Cahiers du CRAD*, vol. 8, n° 4, Québec, Université Laval, CRAD.
- PLAN TRIENNAL DE DÉVELOPPEMENT 1979-1982, G. Ritchot, rédacteur (1979) Université Laval, Département de géographie.
- RITCHOT, G. (1964) Les Laurentides. *Revue de géographie de Montréal*, 2: 137-234.
- _____ (1968) Géomorphologie et géographie. *Revue de géographie de Montréal*, XXII(1): p. 69-80.
- _____ (1975) *Essais de géomorphologie structurale*. Québec, Presses de l'Université Laval.
- _____ (1977) Théorie des formes et analyse spatiale, in Bélanger, M. éd., *Le séminaire épistémologique*. Québec, Université Laval, Département de géographie, Notes et documents de recherche, n° 8.
- _____ (1978) Les caractères généraux de la géomorphologie au Québec. *Trierer Geographische Studien*. Trier, Sonderheft 1, p. 59-73.
- _____ (1979a) L'unité de la géographie, in *Épistémologie et géographie*. Québec, Université Laval, Département de géographie, Notes et documents de recherche, n° 13, p. 5-49.
- _____ (1979b) La division du savoir et la recherche, in *Épistémologie et géographie*. Québec, Université Laval, Département de géographie, Notes et documents de recherche, n° 13, p. 127-148.
- _____ (1984) Le vide monumental. *Urbanisme*, n° 204.
- RITCHOT, G. et CABARET, M. (1985) Retours théoriques au Val Sans-Retour. *Cahiers du CRAD*, vol. 8, n° 3. Québec, Université Laval, CRAD.
- RITCHOT, G. et MERCIER, G. (1985) Notes de lecture des «Vues de Paris». Réponse à Anne-Marie Chatelet. *Urbanisme*, n° 208.
- RITCHOT, G. et FELTZ, C. (1985) *Forme urbaine et pratique sociale*. Louvain-la-Neuve/Montréal, CIACO/Éd. du Préambule.
- SCALZITTI, Y. (1968) Cendrars, in *Encyclopaedia Universalis*, vol. 4.
- THUILLIER, P. (1981) *Darwin et Co*. Bruxelles, Éd. «Complexes».
- VIAU, B. (1979) *Les assemblages morphologiques de l'échine rocheuse littorale de Rivière-Ouelle*. Université Laval, Département de géographie, thèse de maîtrise non publiée.

(acceptation définitive en mars 1986)